



## PROCES-VERBAL

### COMITÉ EXÉCUTIF

**Réunion virtuelle**

**Le 8 juillet 2020**

**14:30 – 16:40 CET**

#### 1. Accueil et présentations

Le Président a souhaité la bienvenue au Commissaire, aux représentants de la Commission, aux représentants des États membres, aux membres du Comité Exécutif (ComEx), aux Présidents des Groupes de Travail et des Groupes de Réflexion du CC pour les Eaux Occidentales Septentrionales, au secrétariat et à tous les observateurs. Les membres du Comité Exécutif ont ensuite été présentés.

Des excuses ont été présentées par Pascale Coquet et Julien Lamothe, pour qui nous avons un stand sous la forme de Jean-Marie Robert.

L'ordre du jour a été adopté.

#### 2. Dialogue avec le commissaire Virginijus Sinkevičius

**Le Président** : Je suis ravi de vous accueillir, Monsieur le Commissaire Sinkevičius, à cette réunion du Comité Exécutif du Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté notre invitation à cette réunion virtuelle. En tant que commissaire à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, vous savez que le CC existe en tant qu'organe consultatif auprès de la Commission, conformément à la politique commune de la pêche, qui est évidemment l'une des politiques les plus importantes de votre portefeuille.

Le Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales est l'un des plus anciens. Il a été créé en 2005 et depuis sa création, ses membres ont activement participé à la fourniture de conseils des parties prenantes à la Commission européenne et, dans le cadre de la politique actuelle, aux États membres régionaux également. Un large éventail d'aspects relatifs à la gestion durable de la pêche a été couvert dans notre travail de conseil. Traditionnellement, notre travail est principalement axé sur la gestion des stocks et les aspects connexes tels que la mesure et le contrôle techniques et la conformité. Au fil des ans, de plus en plus de questions transversales ont été mises au premier plan de nos travaux.

Par conséquent, en plus des objectifs de la politique commune de la pêche, le CC EOS s'intéresse à des éléments tels que le Green Deal et plus particulièrement aux stratégies farm to fork et garde un œil sur tous les éléments qui peuvent avoir un impact sur la pêche durable dans les Eaux Occidentales Septentrionales. Les conséquences du départ du Royaume-Uni sont l'un de ces points qui sont évidemment très importants pour nous. Monsieur le Commissaire, nous attendons avec impatience



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

de connaître certains détails de votre part et les aspects du perfectionnement de notre travail consultatif. Je vous remercie.

**Le Commissaire :** Je vous remercie de m'avoir invité à votre Comité Exécutif et de me donner l'occasion de discuter avec vous des actions prioritaires de la Commission en matière de pêche et d'océans. Tout d'abord, le Conseil Consultatif est pour moi un élément important de la régionalisation de la PCP. C'est également un important forum de discussion et de communication et votre opinion compte et est utile à la Commission pour développer des stratégies de gestion et bien sûr la législation. Avant d'aborder les sujets d'aujourd'hui, je voudrais vous remercier pour le travail considérable et les conseils que le conseil consultatif a produits au fil des ans. L'atteinte et le maintien du RMD ont été rendus possibles grâce aux efforts de l'industrie et des autres groupes d'intérêt qui participent à ce CC.

La mise en œuvre de l'Obligation de Débarquement a également bénéficié de votre contribution considérable sur des questions telles que l'atténuation des risques stocks à quotas limitants « choke » et les mesures de gestion suggérées. Tout récemment, vous nous avez fourni de précieuses informations sur la gestion du bar et des stocks de poissons d'eau douce avec avis de captures zéro et je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous avez manifesté pour contribuer à la consultation publique ouverte de la Commission sur le règlement relatif à l'accès aux eaux profondes.

Les opportunités et les défis seront nombreux dans les années à venir. La poursuite de la mise en œuvre de l'Obligation de Débarquement, le Green Deal européen, la poursuite du développement d'une Économie Bleue durable et l'atténuation des impacts du Brexit et de la récente pandémie COVID-19, pour n'en citer que quelques-uns. Permettez-moi de développer brièvement ces points afin de préparer le terrain pour notre discussion ultérieure.

Je voudrais commencer par le Green Deal européen, qui est la nouvelle stratégie de croissance de la Commission. Avec le Green Deal, nous voulons faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050. C'est la seule chose responsable à faire si nous voulons protéger notre environnement, notre économie, ainsi que le bien-être et la prospérité de tous les citoyens européens.

Les océans sont un élément important du Green Deal. Ils sont les premiers à souffrir du changement climatique, ce qui aura un impact sur la pêche et la sécurité alimentaire dans le monde entier. En même temps, ils contribuent à l'atténuation du changement climatique et ont un fort potentiel pour faire avancer la transition vers une Europe climatiquement neutre. L'Économie Bleue mettra littéralement le bleu dans le Green Deal. À mesure que nous développons ces nouvelles activités offshore, nous devons gérer soigneusement notre espace maritime, y compris pour la pêche ; la planification de l'espace maritime deviendra encore plus importante.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que nous utilisions l'océan de manière durable en respectant les écosystèmes marins. Un océan en bonne santé est un océan productif en fin de compte. La stratégie de l'UE en faveur de la Biodiversité pour 2030 permettra à l'UE de contribuer encore mieux aux efforts de conservation en augmentant la gestion efficace et la couverture des zones protégées. En matière de gestion de la pêche, un élément important pour protéger la biodiversité marine est l'approche fondée sur les écosystèmes et l'objectif de rendement maximal durable des stocks de poissons dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche.

Bien qu'ils soient déjà établis comme les principaux piliers de la politique actuelle, la Stratégie en faveur de la Biodiversité servira d'impulsion importante pour intensifier les efforts. Au cours de la



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

dernière décennie, la PCP a réussi à ramener la mortalité moyenne par pêche à des niveaux durables à long terme dans le Nord-Est de l'Atlantique. Cela signifie en soi une réduction substantielle de l'impact de la pêche sur l'environnement. Dans cette zone, 99 % des débarquements de stocks gérés par la seule Union européenne ont désormais atteint le RMD. Cela prouve que la durabilité est possible et qu'elle a un sens économique, car nous constatons que la gestion durable des stocks améliore les performances économiques globales de notre flotte.

La stratégie farm to fork est un autre volet du Green Deal qui est très pertinent pour la pêche. Il aborde les défis des systèmes alimentaires durables en reconnaissant les liens inséparables entre des personnes en bonne santé, des sociétés saines et une planète saine. Cette stratégie est également au cœur du programme de la Commission visant à atteindre les objectifs de Développement Durable des Nations Unies. L'importance de la nourriture provenant des océans est largement connue dans la stratégie « Farm to Fork ». Nous savons que les aliments issus de la pêche et de l'aquaculture durables ont tendance à produire moins de gaz à effet de serre. En fait, la stratégie farm to fork appelle à un passage accéléré à une production durable de poissons et de fruits de mer.

La stratégie annonce que la Commission mettra en place des efforts pour ramener les stocks de poissons à des niveaux durables par le biais de la politique commune de la pêche, là où des lacunes subsistent dans la mise en œuvre. Il pourrait s'agir de réduire les rejets inutiles ou de renforcer la gestion de la pêche en Méditerranée. Nous avons également inclus notre intention d'intensifier la lutte contre la fraude alimentaire, qui est nécessaire pour parvenir à des conditions de concurrence équitables et pour renforcer le contrôle et l'exécution, notamment la révision du Système de Contrôle de la Pêche de l'UE.

Plus en aval, la chaîne d'approvisionnement, le plan d'action farm to fork se penche sur les normes de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et l'étiquetage des denrées alimentaires, afin de donner aux consommateurs les moyens de choisir des régimes alimentaires sains et durables, fait partie des actions annoncées. Enfin, la stratégie farm to fork vise à promouvoir une transition mondiale vers des systèmes alimentaires durables dans une approche de partenariat par le biais du commerce et des sociétés internationales. Sur le plan bilatéral et multilatéral, l'UE encouragera la gouvernance des océans, des pratiques de pêche plus durables, la gestion des côtes et l'amélioration de la diversité.

La Commission vise à développer des alliances vertes sur les systèmes alimentaires durables afin de répondre à des défis distincts dans différentes parties du monde. Nous continuerons à appliquer la tolérance zéro dans la lutte contre les activités de pêche illégales, non déclarées et non réglementées et à combattre, bien entendu, la surpêche. Tout cela rendra notre système alimentaire plus sain, plus productif et plus résilient. Le besoin de résilience est probablement l'une des leçons les plus importantes que nous avons apprises lors de la crise COVID-19. Pendant cette crise, nous élaborerons également un plan d'urgence pour assurer l'approvisionnement et la sécurité alimentaires. Cette action nous permettra de tirer les leçons de la crise actuelle et de nous préparer à tout défi que l'avenir pourrait nous réserver.

Aujourd'hui, alors que nous nous préparons pour l'avenir, nous ne pouvons pas être aveugles au présent, et notre présent porte malheureusement le filigrane de la pandémie COVID-19. Les projections concernant les performances économiques de la flotte de l'UE en 2020 restent extrêmement incertaines. La baisse de la demande et la chute des prix de première vente qui s'en est suivie ont contraint de nombreux navires à cesser leurs activités, notamment dans les segments de flotte ciblant les espèces de grande valeur et la pêche côtière à petite échelle. De plus, les flottes de



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

pêche qui dépendent des marchés d'exportation ont été fortement touchées. Outre les problèmes de demande, les mesures sanitaires ont considérablement entravé certaines pêches. Au fil du temps, la situation semble s'améliorer tant pour le secteur de la capture que pour celui de la transformation des produits de la pêche.

Les prix très bas du carburant en 2020 pourraient contribuer légèrement à alléger les coûts d'exploitation des flottes de l'UE. Comme vous le savez, la Commission est intervenue immédiatement pour protéger le secteur. Nous avons modifié les règles en matière d'aides d'État et modifié le fonds pour la pêche du FEAMP afin d'accorder un soutien accru à tous les secteurs impliqués dans la pêche et l'aquaculture, des entreprises de transformation aux pêcheurs, ainsi qu'à toutes les mesures visant l'économie générale.

Cela permettra de protéger des milliers d'emplois dans les régions côtières de l'UE et de maintenir la sécurité alimentaire. Mais le meilleur investissement dans l'avenir de notre secteur est notre Politique Commune de la Pêche. D'ici à la fin de l'année 2022, nous présenterons un rapport sur le fonctionnement de la PCP dans lequel des questions telles que la dimension sociale, l'adaptation au climat et la propreté des océans seront également examinées. Pour pouvoir évaluer la politique actuelle, nous devons d'abord la mettre pleinement en œuvre, et toute cette mise en œuvre est l'une des priorités que j'ai reçues de la Présidente von der Leyen. La PCP a clairement des résultats positifs. De nombreux stocks de poissons de l'UE sont dans leur meilleur état depuis des décennies. La flotte de l'UE continue de réaliser des bénéfiques records, en particulier dans les zones où nous pêchons de manière durable. Ce succès peut être largement attribué à la bonne gouvernance. Tout d'abord, un plan pluriannuel pour les stocks pêchés dans les Eaux Occidentales a été adopté en mars 2019. Au niveau européen, nous avons réussi à adopter le tout premier PPA en Méditerranée. C'est vraiment un succès.

Grâce aux plans pluriannuels en place, nous disposons des outils nécessaires pour garantir que les stocks sont exploités de manière durable. Ils assurent la prévisibilité et la transparence de la fixation des quotas de pêche. De plus, la régionalisation joue un rôle important dans le succès de l'approche de l'UE en matière de gestion de la pêche. La PCP a la possibilité de régionaliser la législation sur les mesures techniques, les fermetures de pêche, et sur l'innovation et les pratiques, afin de réduire ou d'éliminer les rejets et les captures de poissons de taille inférieure à la taille réglementaire.

Cela permet une approche véritablement sur mesure. Bien entendu, la réussite de la mise en œuvre de la PCP exige un contrôle et une application efficaces. La Commission a donc proposé une révision ambitieuse du système de contrôle de l'UE, et c'est maintenant au Conseil et au Parlement européen de faire de cette modernisation si nécessaire une réalité sur le terrain. L'un des sujets qui revient toujours lorsque nous discutons de la PCP, est la mise en œuvre complète de l'obligation de débarquement. Je sais très bien que c'est un défi pour le secteur.

C'est pourquoi il y a eu une longue période d'introduction progressive, qui aurait dû permettre au secteur de la pêche de s'adapter et de mettre au point des mesures pour éviter les captures non désirées, notamment en adoptant des méthodes de pêche plus sélectives. C'est également la raison pour laquelle il existe des mécanismes de flexibilité tels que la flexibilité inter-espèces et interannuelle pour atténuer les situations dites de stocks à quotas limitants « choke ». Cette mesure pourrait être complétée par la gestion de la répartition des quotas au sein des États membres et entre eux.

N'oublions pas le soutien financier disponible dans le cadre du FEMAP, ou les investissements dans une plus grande sélectivité, ou dans l'infrastructure de traitement des prises non désirées. Permettez-



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

moi de souligner que nous prenons très au sérieux les préoccupations que nous entendons au sujet de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement et que nous continuerons à travailler avec les États membres et l'industrie pour surmonter ces difficultés. Cela devrait également inclure le déploiement de moyens de contrôle plus efficaces tels que la surveillance électronique à distance, sans attendre l'adoption de notre proposition de règlement révisé sur le contrôle de la pêche.

Je compte sur votre soutien pour engager des projets pilotes et des accords régionaux pour l'application de ces outils. Le prochain FEMAP jouera un rôle crucial dans le succès de la Politique Commune de la Pêche. Nous devons progresser sur ce point, et j'ai déjà fait part à toutes les parties prenantes de mes préoccupations concernant certains amendements du Parlement et du Conseil, en particulier ceux qui se réfèrent à la construction de navires.

La position de la Commission est très claire. Nous ne pouvons pas compromettre les objectifs de durabilité de la politique commune de la pêche, et nous devons rester cohérents avec nos engagements internationaux dans le cadre de l'OMC et, bien sûr, du G14 sur les substances nocives. Enfin, je voudrais dire quelques mots sur les négociations intenses entre l'UE et le Royaume-Uni sur les futurs partenariats pour la pêche.

Après le Brexit, nous partagerons une centaine de TAC avec le Royaume-Uni, ce qui en fera l'accord de pêche le plus complet jamais négocié. Pour ces raisons, il est essentiel que nous nous mettions d'accord sur une cohérence et une convergence maximales, et que la coopération s'inscrive également dans le cadre de la PCP. Les négociations sont très complexes et les positions respectives sont très éloignées les unes des autres. Néanmoins, avec notre négociateur en chef Michel Barnier, nous poursuivons nos travaux afin de parvenir à un accord opportun d'ici à l'automne pour apporter des certitudes à notre secteur de la pêche à l'avenir.

En outre, après le Brexit, le travail de votre Conseil Consultatif sera essentiel, étant donné le nombre de stocks partagés que nous avons dans les Eaux Occidentales Septentrionales et les liens entre nos industries respectives. Nous devons nous appuyer sur les décennies de collaboration et de coopération entre les parties prenantes, tant dans l'UE qu'au Royaume-Uni, bien sûr. Je compte sur vous tous.

Permettez-moi de conclure. Je ne doute pas que ce Conseil Consultatif continuera à jouer un rôle important, en aidant à relever de nombreux défis à venir et à saisir les opportunités du Green Deal, et de notre transformation vers une économie durable. Je me réjouis de poursuivre notre coopération intense et constructive à l'avenir.

**Le Président :** Merci beaucoup, Monsieur le Commissaire, pour le grand nombre de sujets que vous avez soulevés. Il y a évidemment beaucoup de choses qui se passent, et cela vaut la peine d'en parler.

**Question :** En ce qui concerne la zone dont s'occupe le CC EOS, je note, Monsieur le Commissaire, que vous avez dit que 99 % de nos stocks seront gérés au RMD en tant que tel, ce qui est une très bonne nouvelle pour notre Conseil Consultatif. J'ai juste une question concernant le Green Deal, la biodiversité et la stratégie farm to fork. En tant que représentant de l'industrie, je soutiens pleinement cette initiative, mais je pense que lorsque vous regardez la stratégie de la biodiversité en particulier, il semble qu'il y ait une attitude vraiment négative envers l'industrie de la pêche. Plutôt que de nous considérer comme les gardiens de l'environnement marin, on semble nous dépeindre comme le détriment de l'environnement marin. Je pense qu'il est malheureux que cela se fasse ainsi. De même, avec la stratégie farm to fork, je pense que son titre à lui seul nous indique que l'accent semble être



mis davantage sur l'agriculture que sur le secteur des fruits de mer. Il convient de mentionner davantage les fruits de mer dans l'ensemble de la stratégie farm to fork en tant que telle. Une dernière question porte sur l'obligation de débarquement. C'est un élément clé de la PCP, et il est assez difficile à mettre en œuvre dans la pratique. Toutefois, je dirais que les colégislateurs ont aggravé la situation à mon avis, en introduisant des règles de composition des captures et des règles de maillage autour des nouvelles mesures techniques de conservation. Cela va aggraver une situation difficile car il me semble qu'il y a une contradiction juridique entre la PCP et les nouvelles réglementations techniques à ce sujet. Je vous remercie.

**Question :** [Nous espérons que la Politique Commune de la Pêche concernant les questions sociales, l'un des souhaits des partenaires, des partenaires sociaux, du syndicat, est que nous soyons tous ensemble dans cette évaluation] - *traduction peu claire mais reprise par le Commissaire dans sa réponse.*

**Le Commissaire :** En ce qui concerne la stratégie de la biodiversité, elle est négative pour les pêcheurs et les femmes. Je ne suis pas d'accord avec cela. Comme je l'ai dit, face aux Commissions Parlementaires, il n'y a pas de stratégies en tant que telles, si les pêcheurs et les femmes ne sont pas à bord. Ce n'est pas la fin de la discussion, et ce n'est que le début. Je suis prêt à faciliter et à mobiliser toutes les ressources possibles pour aider les pêcheurs dans cette transition vers des pratiques plus durables.

Nous ne pouvons pas négliger le fait que les activités de pêche constituent une pression supplémentaire sur les océans, et nous devons donner le meilleur exemple. Nous avons beaucoup de bons exemples donnés par nos pêcheurs et nos femmes, je pense qu'ils sont nommés comme les gardiens de la mer. Je pense que c'est un nom très approprié, et encore une fois, la stratégie sur la biodiversité est le moyen de conserver ce nom et de passer à des pratiques plus durables.

Parlons maintenant de l'obligation de débarquement et de ses règles. Les règles sont ce que le colégislateur a décidé dans le règlement sur les mesures techniques, et c'est ce que nous devons appliquer. L'obligation de débarquement elle-même en est à sa deuxième année de pleine application et la principale préoccupation est le respect de l'obligation, qui reste extrêmement faible. Les audits de la Commission et les initiatives de l'Agence Européenne de Contrôle des Pêches indiquent un manque général de conformité. Une partie de la solution doit venir d'outils de contrôle nouveaux et innovants. La proposition de la Commission pour un système révisé de contrôle de la pêche, qui est actuellement négociée avec les colégislateurs, en tient compte. L'Union européenne a pris des mesures pour faciliter la mise en œuvre de l'obligation de débarquement, par exemple en adoptant des plans de rejets temporaires et des plans pluriannuels et en introduisant des quotas de prises accessoires également liés à des mesures correctives pour remédier à certaines situations stocks à quotas limitants « choke ».

La Commission encourage les États membres à mieux utiliser les fonds dont ils disposent pour améliorer la sélectivité et, par conséquent, réduire les captures non désirées. Je ne peux que vous remercier à nouveau et répéter que la Commission apprécie votre contribution dans les récentes discussions sur les exemptions des obligations de débarquement pour les espèces démersales et pélagiques, en particulier au vu des délais souvent serrés. La Commission a reçu une recommandation commune du groupe des États membres et l'a fait passer par les étapes de leur évaluation scientifique en juin 2020. Notre objectif est de mettre en place l'acte délégué qui en résultera à temps pour le 1er janvier 2021 afin d'assurer la sécurité et la continuité des activités du secteur.





En ce qui concerne la flexibilité annuelle de 25%, nous évaluerons plus tard cette année les conséquences réelles de COVID-19. Le secteur a été durement touché, mais nous ne savons pas quelles ont été les conséquences réelles et l'impact sur l'utilisation des quotas ? Pour l'instant, il est trop tôt pour en discuter.

Maintenant, concernant la question sur les 25% et les partenaires sociaux, qui concerne les 10% et qui va au-delà des 10% de flexibilité annuelle. Il est important qu'une fois encore, nous attendions de voir les conséquences réelles et l'impact sur l'utilisation des quotas. Après une évaluation minutieuse, nous serons en mesure de prendre une décision. Il est encore trop tôt pour le dire.

**Le Président :** Merci beaucoup, Monsieur le Commissaire. Il y a effectivement eu une certaine confusion dans le *chat*. La question qui n'était pas claire auparavant portait en effet sur les aspects sociaux de l'évaluation de la Politique Commune de la Pêche, et plus précisément sur la manière dont le dialogue social sera impliqué dans ce domaine. En outre, en ce qui concerne les résultats de la révision de la PCP d'ici 2022, comment voyez-vous la participation des Conseils Consultatifs et plus particulièrement du CC EOS à cette révision ?

**Question :** Je tiens à remercier le commissaire d'avoir participé à cette réunion et de nous avoir donné l'occasion de discuter avec lui de sujets qui nous intéressent. J'ai deux brèves réflexions et une question à poser au Commissaire. L'une des réflexions est liée aux nouvelles stratégies, en particulier le Green Deal, le farm to fork et les Stratégies sur la Biodiversité. Je voudrais réitérer l'intérêt d'ajouter la composante marine, et la pêche en particulier, à ces stratégies et rappeler au commissaire que le vert sans le bleu n'est que le jaune. Veuillez considérer très sérieusement toutes les composantes marines dans toutes ces stratégies.

En ce qui concerne la PCP et le rapport du Commissaire qui doit être présenté d'ici la fin de l'année 2022 sur la mise en œuvre, je voudrais souligner la nécessité de réaliser de nouveaux progrès dans la mise en œuvre. Il est vrai qu'il existe des tendances positives dans la reconstitution des stocks en ce qui concerne la réduction de la mortalité par pêche. Le Commissaire a également souligné le fait que 99 % des débarquements proviennent de stocks exploités de manière durable. Ce sont de bonnes nouvelles, de bonnes tendances, mais nous ne devons pas oublier de nombreux autres stocks. C'est une approche productive, et nous devons prendre soin de l'écosystème marin. Ces 99% des captures ont été effectuées sur quelques stocks seulement. Ils sont environ 50 à 60 au total, mais nous ne disons ni ne communiquons rien sur l'état de nombreux autres stocks. Nous avons bien progressé pour les stocks qui font l'objet d'une évaluation complète, pour les stocks pour lesquels il existe un avis de RMD, mais nous ne sommes pas prudents et nous ne suivons pas la même approche pour les stocks pour lesquels nous n'avons qu'une approche de précaution. Pour ces stocks, nous, les États Membres et le Commissaire, ne parvenons pas à fixer des limites de capture conformes aux avis scientifiques. Le Commissaire a-t-il un plan particulier pour les stocks qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète, pour les stocks pour lesquels il n'existe pas d'avis de RMD, afin de les reconstituer et de les exploiter de manière durable ?

**Question :** L'European Anglers Alliance, en collaboration avec le secteur qui sert les activités des pêcheurs, fait pression depuis plus de 20 ans pour une inclusion complète et équitable dans la PCP. Nous avons vu ces dernières années que nous avons été inclus progressivement, mais le pas complet n'a pas été franchi. Le Commissaire va-t-il œuvrer de manière proactive pour une inclusion complète et équitable de la pêche récréative dans la prochaine PCP après 2022 ? En outre, nous (le secteur des loisirs) nous considérons également comme les gardiens de l'océan et les gardiens des rivières et des lacs. C'est également le cas lorsque nous parlons d'augmenter le nombre de zones marines protégées.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Votre objectif est de créer 30 % de zones marines protégées et 10 % de zones hautement protégées. Nous demandons à la Commission d'adopter une approche proactive à cet égard et d'essayer de regarder ce qui s'est passé dans le monde entier, et vous verrez que la pêche est presque toujours acceptée dans une ZMP. Il pourrait y avoir quelques mesures de gestion supplémentaires, mais il est très rare que la pêche soit interdite dans ces zones. En fait, il existe des zones préservées uniquement pour la pêche récréative.

**Question :** En ce qui concerne le partage imminent de nos ressources avec les nouveaux entrants, comme l'industrie offshore, quel est le point de vue du commissaire sur la manière dont cela se passe ?

**Le Commissaire :** Il ne fait aucun doute que tous les partenaires sociaux seront présents lorsque nous évaluerons la PCP en 2022. Notre principal objectif n'est pas seulement de revoir la PCP, mais de trouver les moyens de la mettre pleinement en œuvre sur le terrain. Il est important d'avoir les partenaires sociaux à bord et de trouver ensuite un équilibre entre les aspects sociaux, ce qui est essentiel. L'économie et la durabilité sont très importantes et les conseils consultatifs seront également présents et joueront un rôle crucial.

En ce qui concerne l'obligation de débarquement, la mise en œuvre de la PCP, le RMD, il reste beaucoup à faire. Nous devons reconnaître que des progrès ont été réalisés. Cela est également dû au travail acharné des pêcheurs et des femmes et à leurs efforts continus et nous ne pouvons pas l'ignorer. Nous n'avons toujours pas de données suffisantes, par exemple sur les stocks ; nous n'avons souvent pas non plus de stocks suffisants qui sont évalués en fonction du RMD. C'est pourquoi les données sont si importantes et nous devons les améliorer lorsque nous parlons de collecte de données.

Lorsque nous parlons de la PCP, il semble qu'à l'approche de 2020, la PCP doit être réformée. Je ne pense pas. Je pense qu'atteindre le RMD d'ici 2020 n'est qu'une partie de la PCP et un point de repère important, mais cela ne signifie pas que la PCP va expirer, et elle doit être revue.

La PCP actuelle, la boîte à outils, contient tous les éléments nécessaires pour contribuer à la stratégie en faveur de la biodiversité, de farm to fork pour aider à trouver l'équilibre pour nos pêcheurs et les aspects socio-économiques. Le RMD et le LO contribuent tous deux de manière très importante à la réduction de la pression exercée par la pêche sur le milieu marin. Nous devons maintenant nous concentrer sur leur mise en œuvre complète. D'autres objectifs importants doivent également être atteints. C'est pourquoi je pense que nous devrions continuer à nous concentrer sur le fonctionnement de la PCP plutôt que de nous engager dans des discussions sur la future PCP.

Je tiens à souligner les énormes progrès réalisés par nos pêcheurs et nos femmes dans sa mise en œuvre. En ce qui concerne la pêche récréative, je suis d'accord pour dire que la pêche récréative joue un rôle important dans la PCP. La Commission reconnaît le rôle des pêcheurs sportifs et des femmes dans la prospérité des communautés côtières de toute l'Europe. Comme la pêche récréative peut avoir un impact important sur les sources de pêche, les États membres doivent veiller à ce qu'elle soit menée conformément aux objectifs de la PCP.

Bien que cela soit déjà une obligation pour les États membres, la collecte de données fiables et uniformes reste un défi majeur, ce qui rend difficile pour la Commission d'évaluer l'impact de la pêche récréative sur des stocks spécifiques et de fixer des mesures appropriées. Votre soutien à la révision du règlement de contrôle est extrêmement important. Ce règlement propose un système de licence pour les pêcheurs sportifs afin d'améliorer le contrôle et la surveillance. Le rôle important des





CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

pêcheurs récréatifs dans la reconstitution de certaines pêcheries, comme le bar ou la pêche durable du cabillaud de la Baltique occidentale, est également le résultat des efforts déployés par le secteur des loisirs. Le dialogue entre les pêcheurs récréatifs et commerciaux devrait être renforcé, car ces deux activités ont beaucoup à gagner à œuvrer pour une pêche durable.

**Le Président :** Merci encore, Monsieur le Commissaire, d'être resté si longtemps parmi nous et de prendre votre temps pour répondre à des questions très précises. J'espère également, en notre nom, que nous pourrions bientôt nous rencontrer dans la vraie vie et je voudrais vous inviter dès maintenant à notre première réunion en direct que nous allons avoir à nouveau en tant que ComEx du CC EOS.

**Le Commissaire :** Merci beaucoup. Je vois que j'ai manqué une question tout à l'heure. Avec l'offshore, c'est une question importante. Nous publierons notre stratégie offshore plus tard dans l'année. Il est clair que cela va être un défi, mais je pense que nous avons tous les outils et les possibilités nécessaires tout en utilisant la Directive-cadre sur le Milieu Marin, la Planification de l'Espace Marin pour tenir compte de toutes les activités, de nos ambitions énergétiques, des activités de nos pêcheurs et des femmes, ainsi que des zones protégées, car les zones protégées ne signifient pas qu'elles sont des zones de non-prélèvement. Dans cette stratégie, nous essaierons d'accommoder tout en tenant compte du bien-être de nos pêcheurs et des femmes.

Permettez-moi maintenant de vous remercier pour vos questions et pour votre intérêt, nous avons noté les domaines qui vous intéressaient le plus. Plus important encore, je ne peux que répéter ce que j'ai dit dans mon discours d'introduction, à savoir que le partenariat et le dialogue constant avec les parties prenantes sont essentiels à la réussite de la mise en œuvre de nos politiques. Il est également essentiel de développer ces politiques de manière qu'elles soient adaptées à leur objectif, qu'elles puissent être mises en œuvre et, bien sûr, qu'elles soient bien accueillies par nos pêcheurs et par les femmes.

**Le Président :** Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Commissaire. Il y a beaucoup de points de discussion qui pourraient être intéressants, mais merci de rester si longtemps avec nous. Nous espérons vous voir lors de notre première rencontre en direct dans un avenir pas trop lointain, et nous vous enverrons certainement cette invitation.



### 3. Points d'action

#### a) Point d'action de la dernière réunion (23 mars 2020, virtuel)

Lettre à la Commission demandant de reporter les travaux du GEM et de la COM pour préparer le plan de rejet 2021 car l'accent est actuellement mis sur les questions de santé et la crise COVID-19. La lettre a été envoyée le 1er avril ([lien](#)), une réponse a été reçue le 16 avril ([lien](#)) en déclarant essentiellement qu'aucune prolongation ne serait accordée.

#### b) Points d'action découlant des travaux

##### Groupe de travail horizontal :

1	Groupe de discussion sur le débarquement Obligation de conseiller le GEM sur les demandes de JR et de Com en attente.
2	Mettre en place un Groupe de Rédaction sur les avis relatifs aux prises accidentelles de Cétacés
3	Demander aux membres de contribuer aux travaux du CC EOS sur l'aspect social
4	Le Secrétariat fera circuler la consultation d'experts sur l'examen des Statistiques de la Pêche et demandera des contributions.
5	Le Secrétariat fera une proposition pour les réunions de septembre.
6	Les membres doivent contacter le Secrétariat s'ils ont des commentaires/suggestions concernant la proposition administrative

##### Groupe de travail 1 et 2 :

1	Les membres doivent envoyer leurs commentaires/informations pour alimenter la rédaction de l'avis du CC EOS sur la proposition de TAC et quotas de la Commission
2	Les membres doivent informer le Secrétariat s'ils souhaitent conserver les postes actuels de président et de vice-président et reporter les élections au mois de septembre de l'année prochaine, ou s'ils souhaitent plutôt que les élections aient lieu en septembre.

##### Groupe de travail 3 :

1	Les membres doivent envoyer leurs commentaires/informations pour alimenter la rédaction de l'avis du CC EOS sur la proposition de TAC et quotas de la Commission.
2	Proposition au ComEx de rétablir le Groupe de Réflexion sur le Bar afin de produire des conseils sur la gestion du bar pour 2021.
3	Jim Portus tiendra le CC informé des progrès du Groupe de Travail Britannique sur le Buccin.
4	Proposition au ComEx de créer un Groupe de Réflexion sur le Buccin.
5	Caroline Gamblin transmettra le projet d'avis au CC pour consultation et approbation par le ComEx par procédure écrite.
6	Les membres doivent informer le Secrétariat s'ils souhaitent conserver les postes actuels de président et de vice-président et reporter les élections au mois de septembre de l'année prochaine, ou s'ils souhaitent plutôt que les élections aient lieu en septembre.



#### Groupe de travail 4 :

1	Le Groupe de Travail doit participer à d'autres projets concernant la mer d'Irlande qui découlent de WKIRISH.
2	Le Secrétariat recueillera et rassemblera toutes les autres demandes de renseignements sur l'avis du CIEM émanant des membres du groupe de travail et les enverra à Ghislain.
3	Les membres doivent envoyer leurs commentaires/informations pour alimenter la rédaction de l'avis du CC EOS sur la proposition de TAC et quotas de la Commission
4	Les membres doivent informer le Secrétariat s'ils souhaitent conserver les postes actuels de président et de vice-président et reporter les élections au mois de septembre de l'année prochaine, ou s'ils souhaitent plutôt que les élections aient lieu en septembre.

Le président a demandé des commentaires et/ou l'approbation des points d'action.

Un commentaire a été fait sur le fait que le changement des dates serait un problème majeur en raison d'autres événements qui se dérouleraient en septembre.

Le Secrétariat est en train de rédiger une proposition sur le calendrier de septembre tel qu'il a été présenté par le GTH

#### 4. Points d'information

##### a) Progrès des Groupes de Discussion

##### i. Contrôle et conformité (Sean O'Donoghue)

Malgré la situation COVID-19 qui a perturbé nos plans, nous avons réussi à obtenir certains de nos points d'action lors de la réunion physique que nous avons eue à Madrid, je pense, le 10 mars. L'une d'entre elles consistait à réitérer nos recommandations concernant les propositions de contrôle de la Commission au Parlement et à l'information complémentaire, ainsi qu'aux États membres, en leur rappelant nos recommandations. Nous avons espéré avoir un Groupe de Discussion en juin. Malheureusement, nous avons dû reporter cela en termes de COVID, ainsi qu'en raison de l'incertitude qui entoure le dossier de contrôle. Le Parlement a un nombre important d'amendements, apparemment plus de 1200, qu'il va traiter à l'automne. Lorsque nous l'avons examiné en mars, nous pensions qu'il y aurait un document-cadre sur certains paquets de travail concernant l'aspect du contrôle convenu avant la fin de la présidence croate le 30 juin, mais ce n'est pas le cas. Nous envisageons d'organiser une réunion en septembre, ou éventuellement dans la première moitié d'octobre.

L'objectif de ce GD sera d'examiner les amendements qui sont proposés et de déterminer si les heures sont prises en compte ou non. Si ce n'est pas le cas, nous devons le rappeler aux parties.

L'autre grand domaine était la surveillance électronique à distance. Le GD voulait vraiment entrer dans les détails en termes de pour et contre et examiner tous les différents systèmes qui existaient et les évaluer sur une base factuelle, plutôt que d'avoir des positions fixes de part et d'autre, que nous les examinions avec calme et sérénité, et j'espère toujours que nous le ferons.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Nous avons également dit que nous ferions circuler le rapport de conformité qui a été discuté à nouveau lundi lors de l'atelier commun. Le GD a participé à l'organisation de l'atelier conjoint avec l'EFCA lundi dernier, qui a permis, espérons-le, d'établir une relation beaucoup plus étroite entre le conseil consultatif et l'EFCA, les groupes d'experts en matière de contrôle dans les États membres et les personnes chargées du contrôle à la Commission.

## ii. Groupe de discussion Brexit

Le GD a approuvé son mandat lors de sa réunion de juin, qui a ensuite été diffusé. Comme il n'y a que quelques membres impliqués jusqu'à présent dans ce groupe de travail, tous les membres sont invités à s'y joindre s'ils ont un intérêt. Le GD fonctionnera sur une période de 18 mois, de mars 2020 à septembre 2021. Nous avons estimé que le gouvernement fédéral aurait besoin d'un certain temps pour se préparer au scénario post-Brexit ou à tout autre scénario concernant le 1er janvier en tant que tel.

L'autre chose que nous avons décidée est qu'étant donné qu'il y a six cycles de discussions formelles et informelles entre l'UE et le Royaume-Uni en juillet et août de cette année, la prochaine réunion du GD sera organisée en septembre à l'une des dates déjà fixées pour les réunions.

Un certain nombre d'objectifs clairs ont été définis pour ce GD. La première consistait à évaluer les changements de la Politique et de la Gestion de la Pêche dans les Eaux Occidentales Septentrionales et leur impact sur notre CC, et à fournir des conseils sur le nouveau fonctionnement. Cela va être crucial car nous serons dans une dynamique différente le 1er janvier. Nous savons que le Royaume-Uni aura quitté la Politique Commune de la Pêche. D'un point de vue juridique, si vous regardez la Politique Commune de la Pêche, vous verrez que les vestiges du CC EOS ne seront plus les vestiges après le 1er janvier. Je pense que le CC EOS a été à l'avant-garde, en particulier avec le PELAC, pour essayer d'amener d'autres CC à examiner le fonctionnement et la raison d'être des CC dans un scénario post-Brexit. C'est un domaine clé sur lequel ce groupe se penchera. Nous avons cru comprendre qu'il allait y avoir une réunion à Vigo, en supposant qu'il y ait des réunions physiques en tant que telles en rapport avec ce sujet et ensuite en rapport avec les autres CC.

Nous devons également examiner les implications budgétaires. Je pense que c'est un travail essentiel parce que nous devons voir comment nous pouvons fonctionner dans cet environnement totalement nouveau. En tant que Conseil Consultatif, quelles sont nos recommandations pour l'avenir ? Il appartiendra à la Commission et aux États membres, et probablement au Parlement, de décider en fin de compte de ce qu'il en sera.

**Le Président :** S'il n'y a pas de commentaires ou de suggestions de la part des membres, alors nous pouvons considérer que ces termes de référence sont approuvés.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

### iii. Groupe de Discussion sur les Plastiques Marins (Patrick Murphy)

Un travail énorme a été réalisé dans ce GD et je dois reconnaître que le mérite en revient au Secrétariat. La quantité de travail qui a été réalisée ici est impressionnante. Je pense qu'il est également impressionnant d'amener tous les autres CC à soutenir ce conseil.

L'avis a été distribué à tous les membres du ComEx pour approbation aujourd'hui, sauf s'il y a des commentaires.

**Secrétariat :** Pour vous donner une mise à jour sur le soutien que nous avons reçu des autres Secrétariats et des autres Conseils Consultatifs, le ComEx du CC des Eaux Occidentales Australes a approuvé les conseils, tout comme le ComEx des Régions Ultrapériphériques. Le ComEx du CC pour les Marchés a également approuvé l'avis, tout comme le ComEx du MEDAC.

Nous avons reçu de notre propre ComEx un commentaire qui a été discuté avec les membres du GD. Il n'y a pas eu d'accord sur ce commentaire, c'est pourquoi nous aimerions en discuter ici afin de déterminer, avec l'aide des membres du ComEx, la meilleure façon d'aller de l'avant. Nous avons reçu le commentaire suivant de Jan Kappel de l'European Anglers Alliance.

Phrase originale : « En outre, il faut tenir compte des mines inconnues, éventuellement considérables, de lignes de pêche et d'équipements en plastique connexes mis sur le marché pour le secteur des loisirs, ainsi que du soutien financier et logistique pour le développement, la mise en œuvre et l'harmonisation des programmes de recyclage tels que le Programme National de Recyclage des Lignes de Pêche ».

Le commentaire de Jan Kappel porte sur les deux mots « éventuellement considérable » qu'il voudrait supprimer de ce paragraphe.

Après une brève discussion, l'avis comprenant cet amendement a été approuvé par le ComEx.

**ACTION:** Le Secrétariat distribuera le texte mis à jour aux autres CC.

### iv. Coquilles Saint-Jacques

Il est prévu que le GD continue, mais rien ne doit être signalé à l'heure actuelle au ComEx.

### v. Tourteau (Norah Parke)

Le GD cherche à faire approuver cet avis qui a été diffusé à temps pour cette réunion. C'est la dernière itération de ce GD particulier tourteau qui a commencé il y a quelques années avec un mode très simpliste. À l'époque, il s'agissait d'un suivi du projet Acrunet, avec un accent sur la pêche dans les zones 6 et 7. En réalité, seuls trois pays étaient concernés : l'Irlande, le Royaume-Uni et la France, et les marchés étaient globalement en Europe.

Depuis cette première version du GD, les choses ont considérablement changé. Il y a maintenant beaucoup de pays supplémentaires impliqués. La pêche se concentre désormais en mer du Nord ; un débouché important est la Chine et d'autres pays asiatiques et le secteur est devenu si important qu'il est en fait très vulnérable aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à d'autres problèmes



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

de ce genre. Il y a également un problème de différence entre les normes européennes et chinoises en ce qui concerne des choses comme les niveaux de cadmium dans le crabe.

Tous ces problèmes doivent être résolus et nous souhaiterions maintenant obtenir l'autorisation de créer un GD conjoint sur le tourteau avec nos collègues du CC pour la Mer du Nord et du CC pour la Mer Méditerranée.

**Le Président :** En l'absence de commentaires, cet avis est approuvé par le ComEx.

#### **vi. Groupe de Discussion sur l'Obligation de Débarquement (Secrétariat)**

Il s'agit d'une proposition du GTH. Il y a déjà une dizaine de membres, dont neuf issus de l'industrie et un seul OIG, Client Earth. Nous aimerions demander aux représentants des autres OIG qui nous écoutent ici de se manifester s'ils sont intéressés à rejoindre ce GD.

Le Secrétariat a rédigé les Termes de Référence de ce GD. Ils ont été diffusés aux membres du GD qui les ont approuvés. La durée de ce GD est de 12 mois avec la possibilité de le prolonger ou de le transformer en groupe permanent. Comme l'a souligné le président, ce GD fonctionnera au sein du GTH.

Si ce GD et ses TdR sont approuvés, il est proposé de rendre compte des travaux et de la planification future de manière plus précise lors de la prochaine réunion du ComEx en septembre. Les trois principaux points et conseils sur lesquels ce GD devrait travailler sont le suivi de la recommandation conjointe pour le plan de rejet 2021, la rédaction de l'avis du CC EOS sur la définition de la pêche dirigée et la rédaction de l'avis du CC EOS sur les stocks à quotas limitants « choke », donc essentiellement aussi le travail sur l'outil d'identification des stocks à quotas limitants « choke ». Comme le groupe ne s'est pas encore réuni, il n'a pas encore de président ni de vice-président.

**Le Président :** Si aucune intervention n'est prévue, le ComEx approuve ce GD.

#### **vii. Groupe de Discussion sur le Climat et l'Environnement**

Les membres de ce GD ont décidé d'étendre le champ d'application des TdR aux questions environnementales, ce qui semble plus approprié compte tenu du fait que, par exemple, la Commission a publié sa Stratégie sur la Biodiversité ou que le Congrès mondial de la nature de l'UICN de janvier 2021 discutera sur le développement durable.

Le GD voulait élargir le champ d'application, et non pas seulement le lier au changement climatique. L'objectif principal de ce GD est de s'assurer que le CC EOS participe au conseil sur toutes les questions d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci ainsi que sur les questions de protection de l'environnement qui sont pertinentes au niveau de l'UE et au niveau régional. Ce GD commencera maintenant et durera 12 mois, puis sera éventuellement prolongé et/ou transformé en groupe permanent.

Les membres de ce groupe se sont déjà réunis à deux reprises en juin en tant que task force, alors qu'ils préparaient les deux réponses à deux consultations publiques européennes différentes. Ces réponses ont été envoyées au ComEx, approuvées et envoyées à la Commission en tant que réponse du CC. La première consultation publique a porté sur le Pacte Climatique. Le second portait sur le Plan d'Action pour le Climat de 2030.





CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Nous demandons maintenant l'approbation du ComEx pour que ce groupe devienne un GD effectif.

Il y a actuellement moins de 10 personnes dans ce GD, nous espérons donc vraiment que nous pourrions obtenir l'adhésion d'un plus grand nombre de membres.

**Le Président :** S'il n'y a pas d'intervention, le ComEx approuve ce Groupe de Discussion et ses TdR.

#### **viii. Groupe de Discussion conjoint CC EOS/PELAC sur la Sismologie (Patrick Murphy)**

Le CC EOS et le PELAC avaient les mêmes préoccupations concernant les effets des activités sismiques sur les stocks et les frayères, et ont tous deux soumis des demandes distinctes à la Commission pour obtenir l'avis du CIEM sur ces sujets.

En mai 2020, le Secrétariat du CC EOS a été approché par le PELAC dans l'espoir d'établir un GD conjoint sur les activités sismiques. Une réunion WebEx a été organisée le 15 juin. Le président de ce GD est Gonzalo Carvalho (Sciaena), et j'ai été nommé vice-président.

Les deux CC recherchaient des demandes similaires, un groupe de travail du CIEM pour étudier les impacts des activités sismiques sur les stades de vie de nos stocks commerciaux pertinents. Les trois principaux sujets que nous avons jugés importants sont les études sismiques, les effets des parcs éoliens et le câblage. Il existe un groupe de travail du CIEM pour le développement de l'éolien offshore et la pêche, et il a été suggéré d'élargir le champ d'application pour inclure les impacts des parcs éoliens, de reformuler les demandes spéciales au CIEM pour se concentrer spécifiquement sur les impacts sismiques et de faire circuler les commentaires du GD, et d'approuver et de présenter le projet final de demande pour le CC EOS et le PELAC début juillet.

Il a été convenu de créer une deuxième demande sur les impacts des parcs éoliens et de voir si les recherches et les questions peuvent être intégrées directement dans le mandat du groupe de travail du CIEM. Enfin, un dossier partagé a été créé pour la diffusion de l'information.

#### **ix. Groupe de Discussion conjoint CC EOS/NSAC sur les Pocheteaux et les Raies (Secrétariat)**

Le GD Pocheteaux et Raies a été proposé et approuvé lors de la réunion du GTH à Madrid. Il s'agit d'un groupe de travail conjoint avec le CC de la Mer du Nord. La présidence est assurée par Irina Kingma, qui est actuellement encore membre de ce ComEx jusqu'à la fin de la 15e année. La vice-présidente est Manon Jouquet.

Le groupe de discussion s'est réuni deux fois en avril pour préparer une réponse aux demandes du groupe de Scheveningen sur l'harmonisation de la gestion des raies en mer du Nord, dans les Eaux Occidentales Septentrionales et dans les Eaux Occidentales Australes, car différents avis ont été soumis aux États membres et à la Commission par le CC MN et le CC EOS en 2018 et 2019.

La réponse à cette demande a été élaborée et approuvée, puis envoyée aux États membres le 1er mai, et ce ComEx a approuvé cet avis. Le travail de ce GD conjoint comporte une deuxième partie, qui consiste à poursuivre l'examen des questions de gestion des pocheteaux et des raies dans les bassins maritimes concernés. La présidente Irina Kingma a proposé de reporter tout travail futur jusqu'à ce que des réunions en face à face soient à nouveau possibles. Nous ne savons pas encore quand aura lieu la prochaine réunion à ce sujet et nous devons attendre de voir comment la situation évolue.

**Le Président :** Aucune intervention.



**Secrétariat :** Il y a un point qui a été négligé tout à l'heure. À la suite de l'approbation par le MEDAC de l'avis sur la mise en œuvre de la directive sur les plastiques à usage unique, le Secrétariat a reçu quelques jours plus tard un courriel du Secrétariat du MEDAC indiquant que l'un de ses membres avait été mis en contact avec certains commentaires après la clôture de leur délai et après que son ComEx eut approuvé notre avis. Le MEDAC nous a demandé si nous envisagerions encore d'examiner ces commentaires, ou s'il s'agit d'une question de procédure pour eux que leur membre est arrivé trop tard ? La question est posée au ComEx du CC EOS sur la manière de procéder, car le ComEx du MEDAC avait approuvé le conseil et son propre membre était en contact avec eux après la date limite et après l'approbation.

**Le Président :** C'est une question qui concerne le MEDAC. C'est à eux de décider s'ils maintiennent ou non leur approbation de nos conseils ou s'ils soutiennent leurs conseils. C'est leur prérogative de changer d'avis et de vous faire savoir ce qu'il faut en faire. Nous pouvons passer au point B des points d'information.

#### **b) Mise à jour du règlement intérieur, processus d'élection du ComEx (Secrétariat)**

Le dernier règlement intérieur a été approuvé en 2013. Au cours de l'année écoulée, le Secrétariat a mentionné à plusieurs reprises que nous étions en train de revoir les règles de procédure et de les mettre à jour. Cependant, comme nous sommes confrontés au Brexit, nous pouvons nous attendre à des changements, mais nous ne savons pas quels sont ces changements. Le Secrétariat propose d'attendre, pour toute approbation et tout autre changement, que nous ayons une idée plus précise des changements à apporter, car il est fort probable qu'ils affecteront nos statuts et notre règlement intérieur.

**Le Président :** S'il n'y a pas de questions sur ce report, nous pouvons passer d'abord au budget, puis au programme de travail avant que je n'aie une autre information.

#### **c) Situation budgétaire (Secrétariat)**

En tant que point d'information sur ce sujet pour le ComEx, ce point d'information n'était pas à l'ordre du jour l'année dernière, et nous n'avons examiné que le budget proposé pour l'année 16 ou l'année suivante lors de la réunion de septembre.

Nous avons récemment organisé un séminaire financier avec la Commission pour examiner les orientations financières. Dans les lignes directrices, il est clairement indiqué que les CC doivent soumettre leur proposition de demande de subvention, le programme de travail proposé et le budget proposé deux mois avant l'exercice financier ; c'est pourquoi nous nous tournons aujourd'hui vers l'année 16 pour vous donner un aperçu de la situation.

La présentation d'aujourd'hui porte sur l'aperçu des recettes et des dépenses budgétaires de l'année 15 et sur le budget prévisionnel de l'année '16.

Le budget total pour l'année '15 approuvé par la Commission s'élevait à 374 000 euros. À ce jour, le budget restant est d'environ 160 000 euros, soit 45 % du budget total. Il reste ici 22 % du budget qui a été alloué pour les salaires, qui couvriront les trois mois restants, ainsi que pour les recettes et les impôts. En ce qui concerne la participation aux réunions, il reste environ 69 % du budget, et cela est dû au fait que ces réunions se déroulent en ligne. Les fonds seront réaffectés à l'organisation en ligne de réunions et à la traduction des documents volumineux.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Sur les frais de fonctionnement, il ne nous reste que 6 %, ce qui couvrira le loyer du bureau et les autres dépenses liées aux opérations annuelles du CC. Sur la ligne E, nous avons l'interprétation et la traduction et ici aussi, nous avons 72 % du budget qui est libre d'utilisation, donc nous avons utilisé seulement environ 30 % des fonds. Toutefois, cela n'inclut pas les réunions de juillet et l'AG de septembre qui doivent être organisées et payées.

Il nous reste 37 % des fonds, c'est donc le budget global pour l'instant.

S'il n'y a pas de questions, nous allons maintenant examiner les prévisions pour l'année '16. Le montant total que la Commission allouera au CC EOS pour le prochain exercice financier est de 330 000 euros. Il s'agit simplement d'une proposition de budget prévisionnel qui doit être approuvée par le ComEx avant d'être envoyée à la Commission européenne pour approbation.

Nous n'avons prévu que 43 700 euros sur les cotisations des membres car nous avons perdu les membres britanniques, qui resteront membres du CC pendant les trois mois restants jusqu'à la fin décembre 2020. Le budget comprend la contribution des États membres, qui s'élève à 22 000 euros. Le budget total prévu est de 395 700 euros. Nous avons alloué pour le personnel 182 000 euros, pour la participation aux réunions 10 120 euros, pour la préparation des réunions 6 410 euros, pour les frais de fonctionnement 21 080 euros, pour l'interprétation et les traductions 50 900 euros, et pour les autres contrats 24 702 euros. Voici le budget proposé pour l'année 16.

**Le Président :** L'approbation finale de ce budget se fera lors des prochaines réunions du ComEx et de l'AG. Si quelqu'un du ComEx a des commentaires, des questions ou des suggestions concernant ce budget, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat afin d'anticiper et de préparer l'approbation du budget lors de notre prochaine réunion qui est prévue pour septembre.

#### **d) Rapport sur le Programme de Travail (Secrétariat)**

Présentation de la mise à jour du programme de travail de l'année 15 et du programme de travail proposé pour l'année 16 disponible [ici](#)

Comme mentionné précédemment, nous devons soumettre notre demande de subvention à la Commission deux mois avant notre exercice financier, qui se termine fin juillet. Dans ce cadre, comme vous pouvez le voir en haut de la page, l'année '16, du 1er octobre 2020 au 30 septembre. Je l'ai mis entre parenthèses, octobre 2021. Le Secrétariat propose de modifier l'exercice financier du CC EOS si possible.

Il estime qu'il serait plus approprié que le CC ait son exercice financier courant d'octobre à octobre. Cela donnerait un peu plus de temps entre les réunions de juillet et de septembre. Nous aurions un peu plus de liberté et un peu plus de temps pour rédiger des avis. Le mois d'août a tendance à être un mois où très peu de personnes sont disponibles pour des réunions et il est difficile d'obtenir des réponses aux questions de quiconque.

En outre, nos propres auditeurs du budget ne peuvent assister au Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales qu'en novembre. Nous n'obtenons toujours notre certificat d'audit qu'en novembre, ce qui nous oblige à le soumettre à la Commission pour que nous puissions effectivement obtenir le prochain cycle de financement. Si nous modifions notre exercice financier, cela nous permettrait d'être en contact avec la Commission plus rapidement que ce que nous pouvons



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

faire actuellement. Le Secrétariat élaborera un document reprenant toutes nos propositions, questions et demandes à l'ensemble des membres et au ComEx avant la réunion de septembre.

**Commission** : Il semble que ce soit très compliqué. C'est uniquement parce que nous vous accordons une subvention de fonctionnement et qu'une telle subvention de fonctionnement ne peut pas durer plus d'un exercice budgétaire. Il s'agit d'une situation assez particulière pour de telles dépenses.

**Secrétariat** : Cette question a été discutée avec le conseiller financier de la Commission avant son départ à la retraite au début de l'année, qui n'a pas indiqué que cela était difficile. En fait, elle a indiqué que le Conseil Consultatif sur la mer Baltique avait modifié son exercice financier, raison pour laquelle cette proposition a été présentée aujourd'hui. Le Secrétariat reprendra contact avec la Commission directement sur ce sujet.

**Le Président** : Si les membres ont des questions sur le budget ou le programme de travail, veuillez contacter directement le Secrétariat.

#### **e) Proposition du Secrétaire Exécutif (président)**

Vous le savez, et le Secrétariat a diffusé le message que Michael Keatinge, en tant que Secrétaire Exécutif de CC EOS, a quitté sa fonction pour prendre officiellement sa retraite à la fin du mois de juin. Cela n'avait pas été prévu après son absence prolongée, qui avait précédé sa retraite. Nous avons examiné la procédure à ce sujet avec le Secrétariat, les Présidents et les Vice-présidents du ComEx. Dans les exigences statutaires et les Règlement intérieur actuel, il est noté que le Secrétaire Exécutif est nommé par la BIM, l'entité hôte du Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales.

Nous avons parlé à tous les membres du Secrétariat à ce stade, qui sont Mo, Matilda et Monica, et ils ont tous accepté la proposition de Jim O'Toole, PDG de la BIM, qui propose Mo Mathies comme prochain Secrétaire Exécutif du CC EOS. Avec cette annonce, je désignerais officiellement Mo Mathies comme le prochain Secrétaire Exécutif de notre organisation et si aucune objection et aucune demande de la part du ComEx, je voudrais être le premier à féliciter Mo pour sa nomination.

#### **5. Appel au vote du ComEx sur les extensions pour les membres actuels du ComEx et le président du ComEx (Secrétariat)**

Cela a déjà été mentionné dans les Groupes de Travail. En raison des incertitudes entourant le Brexit, mais aussi de l'impact de la COVID-19, le Secrétariat suggère que le ComEx propose à l'AG, lors de la réunion de septembre, de prolonger d'un an les structures existantes jusqu'à la réunion de l'AG en 2021.

Pour maintenir la stabilité et la meilleure efficacité possible face aux changements à venir, cela inclut la structure actuelle du ComEx. Nos deux membres britanniques du ComEx resteront membres en tant que tels jusqu'en décembre 2020, et en fonction de ce que le Brexit apportera, il est fort probable qu'à ce stade, ils devront malheureusement quitter le ComEx. Nous proposons également que le contrat du Président du ComEx soit prolongé d'un an.

Nous pensons qu'Emile a fait un travail remarquable et pour maintenir la stabilité, nous aimerions qu'il reste à son poste pendant une année supplémentaire pour maintenir essentiellement la stabilité du navire dans ces eaux incertaines. Ce vote aura lieu en septembre lors de l'AG. Toutefois, si certains membres ne sont pas d'accord avec cette proposition, veuillez-nous le faire savoir dès que possible.



J'ai mentionné que nous rassemblerons tout cela dans un document écrit adressé à tous les membres de l'AG afin que chacun sache vraiment ce que nous proposons et puisse nous revenir en temps utile avant la réunion de septembre pour que nous puissions prendre des dispositions pour toute éventualité.

## 6. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par la Présidence

**Le Président :** Je vous remercie de m'avoir demandé de rester une année de plus, mais je laisserai aux autres membres du ComEx le soin de faire leurs commentaires. Je note également tous les messages qui arrivent sur le *chat*, je suis donc heureux de voir que tout le monde est d'accord avec cela. Nous avons eu une longue réunion, et je pense que nous pouvons être satisfaits de l'intervention du commissaire, qui a en fait pris une demi-heure de plus pour nous parler des sujets, et c'est aussi la raison pour laquelle nous avons une demi-heure de retard. Nous avons convenu de nombreuses actions qui ont été identifiées tout au long de la réunion et qu'il n'est pas nécessaire de résumer à nouveau ici.

Le Secrétariat distribuera les actions qui ont été convenues, et nous nous réunirons avec les Vice-présidents, les Présidents et le Secrétariat pour organiser et convenir du travail à faire autour de lui en cette saison de l'été. Merci à tous pour votre présence. Merci pour vos contributions. Nous vous remercions d'avoir approuvé toutes les choses que nous vous avons soumises pour approbation, et restez en sécurité, restez en bonne santé.

## 7. Liste de participants

Participants du CC EOS – Membres du ComEx	
Nom	Organisation
Caroline Gamblin	CNPMEM
Bruno Dachicourt	ETF
Despina Symons	EBCD
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij
Jan Kappel	EAA
Jenni Grossmann	ClientEarth
John Lynch	IFO
Julien Lamothe	ANOP
Matilde Vallerani	NWWAC Secretariat
Mo Mathies	NWWAC Secretariat
Monica Negoita	NWWAC Secretariat
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation CLG
Puri Fernandez	ANASOL
Sean O'Donoghue	KFO
Suso Angel Lourido	Puerto de Celeiro S.A.
Sander Meyns	Rederscentrale

Participants du CC EOS - Observateurs	
Nom	Organisation
Hugo Boyle	ISEFPO
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation
David Curtis	EAA



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

**NORTH WESTERN  
WATERS**  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Manu Kelberine	CDPMEM du Finistère
Jacopo Pasquero	EBCD
Dominique Thomas	OP CME
Jean Marie Robert	Pecheurs de Bretagne
Jean-Christophe Vandavelde	The Pew Charitable Trust

<b>Autres participants</b>	
<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>
Ghislain Chouinard	ICES
Pascale Colson	European Commission - DG MARE
Virginijus Sinkevicius	European Commission - Commissioner for Environment, Oceans and Fisheries
Carmen Preising	Commissioner Sinkevičius cabinet
Erik Lindebo	European Commission - DG MARE